

## Tarifs et modalités de paiement

### Frais d'inscription, en début d'année

#### Section petite école

Pour les enfants de Venthône	50.- par enfants, pour le matériel de bricolage et les frais
Pour les enfants d'une autre commune	60.- par enfants, pour le matériel de bricolage et les frais

#### Section écoliers

Pour les enfants de Venthône	40.- par enfants, pour les frais de dossiers
------------------------------	----------------------------------------------

La ½ heure commencée est facturée en plein. Cf règlement

### Tarifs horaire

#### Section petite école

	Venthône	Hors commune
Accueil, tarif horaire	5.-	6.-
Forfait 1/2 journée garderie		
9h00 – 11h30	12.-	15.-
13h30 – 16h30	15.-	18.-
Forfait ½ journée, repas de midi et après-midi		
2 à 4 ans et 1 <sup>ère</sup> enfantine	37.-	
Forfait 1 journée, repas de midi		
Les petits, 2 à 4 ans	54.-	

#### Accueil extra-scolaire

Accueil du matin et du soir, tarif horaire	5.-	
Accueil de midi, yc repas	18.-	20.-
Forfait journalier avec repas de midi, prix indicatif pour un horaire de 7h30 à 17h30		
1 <sup>ère</sup> enfantine	44.-	
2 <sup>ème</sup> enfantine, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> primaire	35.-	
3 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> primaire	25.-	

#### Prix des repas

Dîners de 4.- à 8.-	Déjeuners 2.50	Goûters 1.-
---------------------	----------------	-------------

#### Vacances

Accueil, tarif horaire	5.50	7.-
Forfait journée vacances	60.-	

#### Rabais

10% dès le 2<sup>ème</sup> enfant, 15% dès le 3<sup>ème</sup> enfant – sauf sur les repas

Pour le cas où le placement des enfants ne serait pas de la même durée, la réduction ne sera accordée que pour les enfants qui ont été placés le moins longtemps.

#### Amende

Les inscriptions et les horaires non respectés seront facturés au 50% du tarif initialement prévu. Les repas de midi seront facturés en pleins.

#### Frais de rappel

10.- au premier rappel, 20.- au 2<sup>ème</sup> rappel.